

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VENDREDI 23 FÉVRIER, à 16 h 11, le conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en PREMIÈRE SÉANCE ANNUELLE, dans la salle du conseil municipal, sur convocation légale de la maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales (séance clôturée à 19 h 01).

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, David BELDA, Fernande ANILHA, Éric DELORME, Jacqueline PAYET, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Arnaud HUGUET, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Jean-Pierre HAGGAI, Noëla MÉDÉA MADEN, Michel LAGOURGUE, Henriette BABET, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Brigitte ADAME	à partir de son départ, à 18 h 35, au rapport n° 24/1-025	par Jean-Pierre MARCHAU
Gérard FRANÇOISE	à partir de son départ, à 17 h 00, au rapport n° 24/1-004	par Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE
Ibrahim DINDAR		par Gilbert ANNETTE
Dominique TURPIN		par Julie PONTALBA
Karel MAGAMOOTOO	pour toute la durée de la séance	par Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY
Christelle HASSEN		par Fernande ANILHA
Érick FONTAINE	jusqu'au départ de sa mandataire, à 18 h 35, au rapport n° 24/1-025	par Brigitte ADAME
Raihanah VALY		par Jean-François HOAREAU
Aurélie MÉDÉA	pour toute la durée de la séance	par Jean-Max BOYER

DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, procédé à la nomination de la secrétaire de séance prise dans le sein du conseil municipal. Audrey BÉLIM a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (41 présents sur 55) ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

Le rapport n° 24/1-021 a été retiré de l'ordre du jour de séance.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part aux délibérations portant sur les rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	en qualité de	au titre de la	rapport n°
(*) <u>Érick FONTAINE</u> (mandataire : Brigitte ADAME)	mandataire / ville	SHLMR	24/1-009
- Virgile KICHENIN - Jacqueline PAYET	candidats au CA	SODIAC	24/1-020
- <u>Éricka BAREIGTS</u>	maire	protection fonctionnelle	24/1-031

CA
SODIAC

Conseil d'Administration
Société dionysienne d'Aménagement et de Construction

(*)

élu absent / représenté

(la mandataire ayant voté en son seul nom propre)

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

Gérard FRANÇOISE	parti à 17 h 00	au rapport n° 24/1-004 en laissant procuration à Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE
Yassine MANGROLIA	sorti à 17 h 27 revenu à 17 h 43	au rapport n° 24/1-007 au rapport n° 24/1-009
Virgile KICHENIN Jacqueline PAYET (voir élus intéressés : candidats au CA de la SODIAC)	sortis à 18 h 16 revenus à 18 h 19	au rapport n° 24/1-020 au rapport n° 24/1-022 (rapport n° 24/1-021 retiré de l'ordre du jour de séance)
Brigitte ADAME	partie à 18 h 35	au rapport n° 24/1-025 en laissant procuration à Jean-Pierre MARCHAU
Éricka BAREIGTS en laissant la présidence à Jean-François HOAREAU	sortie à 18 h 58 revenue à 19 h 00	avant examen du rapport n° 24/1-031 après le vote (avant la clôture de la séance)

OBJET Mise à la réforme de véhicules communaux

La ville dispose d'un parc de véhicules et de matériels de quatre cents unités, lesquels sont mis à la disposition des services dans le cadre de l'exercice de leurs missions.

Compte tenu du diagnostic technique réalisé sur certains véhicules, de leur remise en état onéreuse, de leur kilométrage élevé et de leur vétusté, la collectivité propose une liste de véhicules qui devraient être réformés et sortis du patrimoine communal.

Afin d'optimiser la gestion de la flotte, je vous demande :

1° d'approuver la sortie du patrimoine communal et la mise à la réforme des 22 véhicules référencés sur la liste en annexe, comprenant :

- 13 voitures,
- 3 fourgons,
- 4 camions,
- 1 engin de chantier,
- 1 moto ;

2° d'autoriser leur cession qui se fera aux enchères publiques sous contrôle d'huissier, ou leur destruction par des démolisseurs agréés de la place.

OBJET **Mise à la réforme de véhicules communaux**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 24/1-028 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Madame Fernande ANILHA - 5ème adjointe de quartier au nom de la commission « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve la sortie du patrimoine communal et la mise à la réforme des véhicules et des matériels roulants dont la liste figure en annexe.

ARTICLE 2

Autorise leur cession aux enchères publiques sous contrôle d'huissier ou leur destruction par un des démolisseurs agréés de la place.

**Annexe du Conseil Municipal du 23/02/2024
Mise à la réforme de véhicules communaux**

Type de véhicule	Immatriculation	Marque	Catégorie	Carburant	Date 1ère MC	Âge	Motif
						23/02/2024	
Voiture	106BYS974	Citroën C4 HDI	Berline	GO	10/11/2008	15,3 ans	Vétuste
Voiture	AC-531-LB	Citroën C3 HDI FURIO	Berline	GO	17/08/2009	14,5 ans	Vétuste
Voiture	AP-217-WB	HONDA INSIGHT HYBRID	Berline	SP	07/04/2010	13,9 ans	Vétuste
Voiture	BP-937-DZ	PEUGEOT 308 SP	Berline	SP	27/05/2011	12,7 ans	Vétuste
Voiture	CD-854-LF	PEUGEOT 206+ HDI	Berline	GO	30/03/2012	11,9 ans	Vétuste
Voiture	319BYQ974	Citroën Néo	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	22/10/2008	15,3 ans	Vétuste
Voiture	322BYQ974	Citroën Néo	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	22/10/2008	15,3 ans	Vétuste
Voiture	AB-195-VT	Renault Twingo 2	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	08/07/2009	14,6 ans	Vétuste
Voiture	AD-595-KA	CITROËN NÉMO	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	14/10/2009	14,4 ans	Vétuste
Voiture	AL-637-XF	PEUGEOT EXPERT VU.GO	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	17/02/2010	14,0 ans	Vétuste
Voiture	AL-761-NY	CITROËN C2 HDI	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	26/09/2008	15,4 ans	Vétuste
Voiture	BG-136-PK	PEUGEOT 206+ HDI	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	21/01/2011	13,1 ans	Vétuste
Voiture	CR-431-DJ	Citroën Néo	V.U 2/3 PI / Entreprise	GO	22/10/2008	15,3 ans	Vétuste
Fourgon	340BTJ974	Peugeot Boxer	Fourgon	GO	26/04/2006	17,8 ans	Vétuste
Fourgon	BM-193-FC	PEUGEOT BOXER	Fourgon	GO	19/04/2011	12,8 ans	Vétuste
Fourgon	CC-745-CB	RENAULT TRAFIC	Fourgon	GO	29/02/2012	12,0 ans	Vétuste
Camion	599BTW974	Renault Master Dbl.Cab	Plateau Dbl Cabine	GO	09/08/2006	17,5 ans	Vétuste
Camion	736BYV974	RENAULT MASTER	Plateau Dbl Cabine	GO	04/12/2008	15,2 ans	Vétuste
Camion	756BYV974	RENAULT Master	Plateau Dbl Cabine	GO	04/12/2008	15,2 ans	Vétuste
Camion	762BYV974	RENAULT Master	Plateau Dbl Cabine	GO	04/12/2008	15,2 ans	Vétuste
Spécifique	950B	Caterpillard 950	Engins de chantier et BTP	GO	03/10/1979	44,4 ans	Vétuste
Moto	CX-643-MG	PIAGGIO 125 CC	2 Roues 80cc & Supér.	SP	01/08/2013	10,6 ans	Vétuste